

## CONTACT ET HORAIRES

Hôtel de ville - Service Relation Aux Usagers

18 rue de la Plage - CS 40706 - 85167 SAINT JEAN DE MONTS CEDEX

Tél. : 02.51.59.97.00

Courriel : [relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr)

Horaires : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Saint Jean de Monts

### CARTE D'IDENTITÉ MAJEUR : 1<sup>ère</sup> DEMANDE

#### Qui ?

- ✓ Tout citoyen français de plus de 18 ans ne possédant pas de carte nationale d'identité

#### Comment ?

- ✓ Faire sa pré-demande sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou remplir le formulaire Cerfa 12101\*02 au guichet.
- ✓ Prendre un rendez-vous en ligne sur <http://saintjeandemonts.fr> ou par téléphone au 02.51.59.97.00 ou à l'accueil.
- ✓ Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier au guichet de l'accueil.
- ✓ Retrait sans rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé.
- ✓ Retrait : délai de 3 mois. Au-delà, le titre est invalidé, détruit et la demande est à refaire dans son intégralité.

#### Pièces à fournir ?

- ✓ Votre n° de pré-demande (chiffres et lettres) ou le formulaire Cerfa 12101\*02.
- ✓ Tout document en cours de validité avec photo émanant d'une administration publique.
- ✓ Justificatif de domicile de moins d'un an (originaux de titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer émanant de l'organisme bailleur, facture d'assurance logement, attestation de contrat EDF, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone).
- ✓ 1 plaquette entière de Photo aux normes de moins de 6 mois. Photo couleur, format ISO/IECI9794-5 :2005, format 35x45mm, sur fond neutre, de face, tête nue, bouche fermée, ne pas sourire, oreilles et cou dégagées, pas de lunettes
- ✓ **Si naturalisation** : majeur né en France, acte de naissance avec mention de la nationalité. Né à l'étranger, certificat de nationalité accompagné de l'acte de naissance émanant du Ministère des Affaires Etrangères.

#### Coût ?

- ✓ Gratuit

## CONTACT ET HORAIRES

Hôtel de Ville - Service Relation Aux Usagers

18 rue de la Plage - CS 40706 – SAINT JEAN DE MONTS CEDEX

Tél. : 02.51.59.97.00

Courriel : [relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr](mailto:relation.usagers@mairie-saintjeandemonts.fr)

Horaires : Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Saint Jean de Monts

### CARTE D'IDENTITÉ MAJEUR : RENOUELEMENT

#### Qui ?

- ✓ Tout citoyen français de plus de 18 ayant une carte périmée, perdue ou volée.

#### Comment ?

- ✓ Faire sa pré-demande sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou remplir le formulaire Cerfa 12101\*02 au guichet.
- ✓ Prendre un rendez-vous en ligne sur <http://saintjeandemonts.fr> ou par téléphone au 02.51.59.97.00 ou à l'accueil.
- ✓ Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier au guichet de l'accueil.
- ✓ Retrait sans rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé.
- ✓ Retrait : délai de 3 mois. Au-delà, le titre est invalidé, détruit et la demande est à refaire dans son intégralité.

#### Pièces à fournir ?

- ✓ Votre n° de pré-demande (chiffres et lettres) ou le formulaire Cerfa 12101\*02.
- ✓ Ancienne carte d'identité (sauf perte ou vol)
- ✓ Justificatif de domicile de moins d'un an (originaux de titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition, taxe d'habitation, quittance de loyer émanant de l'organisme bailleur, facture d'assurance logement, attestation de contrat EDF, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone).
- ✓ 1 plaquette entière de Photo aux normes de moins de 6 mois. Photo couleur, format ISO/IECI9794-5 :2005, format 35x45mm, sur fond neutre, de face, tête nue, bouche fermée, ne pas sourire, oreilles et cou dégagées, pas de lunettes
- ✓ **Si vol** : déclaration de vol au commissariat ou gendarmerie obligatoire
- ✓ **Si perte** : déclaration de perte éditée par la mairie uniquement lors de la constitution du dossier de renouvellement

#### Coût ?

- ✓ Gratuit si périmée
- ✓ Timbre fiscal de 25€ si perte ou vol, à acheter sur <https://timbres.impots.gouv.fr> ou chez le buraliste agréé.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✓ **Si tutelle** : présence obligatoire du tuteur muni de son titre d'identité valide + jugement de tutelle + justificatif de domicile du tuteur (l'adresse de domiciliation du demandeur est celle du tuteur).
- ✓ **Si curatelle** : jugement de curatelle
- ✓ **Si hébergé** : attestation de l'hébergeant mentionnant que le majeur est hébergé + photocopie de son titre d'identité valide –carte d'identité, passeport ou carte de séjour) et justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ✓ **Si veuf ou veuve** : acte de décès
- ✓ **Si divorcé** : jugement complet avec autorisation de nom d'usage ou autorisation légalisée de l'ex-conjoint.
- ✓ **La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans.**

### Les Normes des photographies d'identité

1. **Format** : la photo doit mesurer 35mm de large sur 45 mm de haut (bords carrés permettant d'effectuer des découpes à angles droits). La taille du visage doit être de 32 à 36mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure). Le visage doit être centré.
2. **Qualité de la photo** : doit être nette, sans pique, ni trace.
3. **Luminosité/contraste/couleurs** : ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contractée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée.
4. **Fond** : doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le blanc est interdit.
5. **La tête** : doit être nue, les couvre-chefs sont interdits ainsi que le foulard, le serre-tête et autres objets décoratifs.
6. **Regard et position de tête** : le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite.
7. **Regard et expression** : le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée.
8. **Visage et yeux** : le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.
9. **Lunettes et montures** : il n'est pas obligatoire de les porter sur les photographies. Montures épaisses et verres teintés interdits. Ne doit pas masquer les yeux et ne pas y avoir de reflets sur les lunettes.

Mise à jour le 23/05/2022

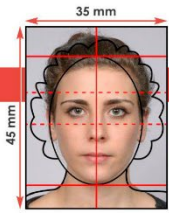
## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✓ **Si tutelle** : présence obligatoire du tuteur muni de son titre d'identité valide + jugement de tutelle + justificatif de domicile du tuteur (l'adresse de domiciliation du demandeur est celle du tuteur).
- ✓ **Si curatelle** : jugement de curatelle
- ✓ **Si hébergé** : attestation de l'hébergeant mentionnant que le majeur est hébergé + photocopie de son titre d'identité valide –carte d'identité, passeport ou carte de séjour) et justificatif de domicile de l'hébergeant.
- ✓ **Si veuf ou veuve** : acte de décès
- ✓ **Si divorcé** : jugement complet avec autorisation de nom d'usage ou autorisation légalisée de l'ex-conjoint.
- ✓ **La durée de validité de la carte d'identité est de 15 ans.**
- ✓ **La CNI délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans**
- ✓ Lors d'un voyage à l'étranger, renseignez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

### Les Normes des photographies d'identité

- 1 **Format** : la photo doit mesurer 35mm de large sur 45 mm de haut (bords carrés permettant d'effectuer des découpes à angles droits). La taille du visage doit être de 32 à 36mm, du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure). Le visage doit être centré.
- 2 **Qualité de la photo** : doit être nette, sans pique, ni trace.
- 3 **Luminosité/contraste/couleurs** : ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contractée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan. Une photo en couleurs est fortement recommandée.
- 4 **Fond** : doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le blanc est interdit.
- 5 **La tête** : doit être nue, les couvre-chefs sont interdits ainsi que le foulard, le serre-tête et autres objets décoratifs.
- 6 **Regard et position de tête** : le sujet doit présenter son visage face à l'objectif. La tête doit être droite.
- 7 **Regard et expression** : le sujet doit fixer l'objectif. Il doit adopter une expression neutre et avoir la bouche fermée.
- 8 **Visage et yeux** : le visage doit être dégagé. Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.
- 9 **Lunettes et montures** : il n'est pas obligatoire de les porter sur les photographies. Montures épaisses et verres teintés interdits. Ne doit pas masquer les yeux et ne pas y avoir de reflets sur les lunettes.

Mise à jour le 23/05/2022



## Documents officiels



### CONSIGNES À RESPECTER pour des photos d'identité aux normes

#### TÊTE NUE

Pas de couvre-chef ni de serre-tête  
Pas de barettes ni d'élastiques visibles



NON CONFORME



CONFORME

#### PAS DE LUNETTES

Les lunettes peuvent cacher certains  
traits du visage, veuillez les retirer svp



NON CONFORME



CONFORME

#### VISAGE NEUTRE

Bouche fermée, pas de sourire  
ni d'expression marquée



NON CONFORME



CONFORME

#### VISAGE DÉCOUVERT

Pas de mèche sur le front  
Oreilles et cou dégagés



NON CONFORME



CONFORME

#### CHEVEUX DANS LE CADRE

Les cheveux ne doivent pas sortir  
du cadre de la photo



NON CONFORME



CONFORME

#### PAS D'ACCESSOIRES

Pas de boucles d'oreilles,  
ni bijoux ni piercings

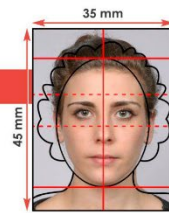


NON CONFORME



CONFORME

Remettez votre planche complète (NON COUPÉE) à votre administration



## Documents officiels



### CONSIGNES À RESPECTER pour des photos d'identité aux normes

#### TÊTE NUE

Pas de couvre-chef ni de serre-tête  
Pas de barettes ni d'élastiques visibles



NON CONFORME



CONFORME

#### PAS DE LUNETTES

Les lunettes peuvent cacher certains  
traits du visage, veuillez les retirer svp



NON CONFORME



CONFORME

#### VISAGE NEUTRE

Bouche fermée, pas de sourire  
ni d'expression marquée



NON CONFORME



CONFORME

#### VISAGE DÉCOUVERT

Pas de mèche sur le front  
Oreilles et cou dégagés



NON CONFORME



CONFORME

#### CHEVEUX DANS LE CADRE

Les cheveux ne doivent pas sortir  
du cadre de la photo



NON CONFORME



CONFORME

#### PAS D'ACCESSOIRES

Pas de boucles d'oreilles,  
ni bijoux ni piercings



NON CONFORME



CONFORME

Remettez votre planche complète (NON COUPÉE) à votre administration